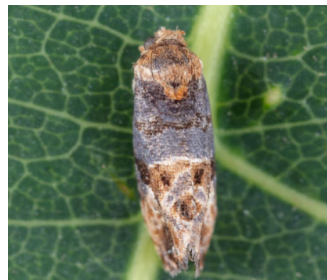


# Guide des insecticides permis en viticulture

## 2024



**Rédaction 2024**

Karine Bergeron, agr. MAPAQ Montérégie

La consultation de ce guide doit aller de pair avec la lecture des communiqués émis par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) du réseau « Vigne ». Pour renseignements et abonnement, contacter le 418 380-2100, poste 3581 ou visiter la section vigne du site Internet:

<http://www.agrireseau.qc.ca/rap>

**ATTENTION :**

- Avant d'utiliser un produit antiparasitaire, bien lire son étiquette.
- Les informations mentionnées sur les étiquettes ont préséance sur les informations contenues dans ce guide. C'est la LOI.
- Consulter les étiquettes pour les risques de phytotoxicité lors d'applications par temps très chaud et ensoleillé (plus de 26 °C).
- Pour diminuer la zone tampon mentionnée sur les étiquettes, vous pouvez utiliser le calculateur de zone tampon disponible sur le site de l'ARLA.

<http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/agri-commerce/drift-derive/calculator-calculatrice-fra.php>

Durant les activités d'application, de mélange, de chargement, de nettoyage et de préparation, les travailleurs doivent porter l'équipement de protection individuel (EPI) nécessaire et adapté à l'activité : combinaison ou chemise à manches longues et pantalon long, souliers fermés ou bottes et bas, gants de caoutchouc résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité, masque respiratoire. Ces renseignements sont accessibles sur les étiquettes des produits.

**L'IRSSST a publié divers documents sur les équipements de protection (EPI).**

[Pesticides, pratiques sécuritaires et équipements de protection.](#)

[Équipements de protection individuelle contre les pesticides : de l'étiquette à la pratique](#)

[« Protégez vos cultures, protégez votre santé »](#)



Crédit images : [SAgE pesticides](#)

**L'ARLA a publié une mise à jour pour les mélanges en cuve. Un résumé est disponible dans le [Bulletin d'information générales No 1](#)**

- Selon la Loi sur la protection sanitaire des animaux, il est interdit de pulvériser des produits chimiques ou biologiques toxiques pour les abeilles en période de floraison. Prendre les mesures nécessaires.
- S'assurer de la compatibilité des produits lors des mélanges en cuve.
- Afin de diminuer les risques de développement de la résistance, l'alternance des groupes et familles chimiques est essentielle.

**PROTECTION DE LA FAUNE AUXILIAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de préserver la faune auxiliaire et l'environnement, traiter uniquement lorsque la situation le justifie. Éviter de pulvériser inutilement. De plus, utiliser les produits qui ont le moins d'impact sur les organismes non visés.

**EN CAS D'INTOXICATION**

Téléphoner au [Centre antipoison du Québec](#) : 1 800 463-5060


**La liste des pesticides mentionnés dans ce guide a été validée en avril 2024. Il est possible que de nouvelles homologations s'ajoutent en cours de saison et que certains produits perdent leur homologation. Il est de votre responsabilité de consulter les étiquettes des produits avant de les utiliser.**

Certains pesticides homologués pour la vigne peuvent ne pas être mentionnés dans ce guide, soit parce :

- qu'ils sont hautement toxiques pour l'environnement
- que des observations au champ en ont démontré leur faible efficacité
- qu'ils ne sont pas disponibles commercialement même s'ils sont homologués au Canada.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre conseiller agricole.**

Choix de traitements insecticides 2024

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matières actives (Groupes de résistance)	Doses	Délai de réentrée (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Altise à tête rouge (Systema frontalis)	Cicadelle du raisin (Erythroneura comes)	Cicadelles (Cicadellidae)	Coccinelle asiatique (Harmonia axyridis)	Cochenilles farineuses (Pseudococcidae)	Drosophile à ailes tachetées	Ériophyde de la vigne (Colomerus vitis)	Fulgore tacheté (Lycorma delicatula)	Guêpes jaunes	Phylloxéra (Daktulosphaira vitifoliae)	Pucerons	Punaise marbrée (Halyomorpha halys)	Scarabée japonais (Popillia japonica)	Tétranyque à deux points (Tetranychus urticae)	Tétranyque de McDaniel (Tetranychus mcDanieli)	Tétranyque rouge du pommier	Tordeuse de la vigne (Paralobesia viteana)	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité		
AGRI-MEK SC (31607)	abamectine (6)	130 à 265 mL/ha	12 j 13 j 21 j	28 j														1		1		75	♦	♦	64	♦	○	▽	Modérée	Faible		
ASSAIL 70 WP (27128) ACETA 70 WP (33298)	acétamipride (4A)	80 g/ha	12 h 5 j 13 j	3 j 5 j		1	1							1							1	26	▽	▽	1	○	○	○	Faible	Faible		
ASSAIL 30 SC (34484)	acétamipride (4A)	165 mL/ha	12 h 5 j 13 j	8 j		1	1							1							1	26	▽	▽	1	○	○	○	Faible	Faible		
XENTARI WG (31557)	<b>BfO</b> <i>B.thuringiensis</i> var. aizawai (11A)	500 à 1 000 g/ha	4 h	0 j																	1	5++	⊕	○	ND+				-	-		
DIPEL 2X DF (26508)	<b>BfO</b> <i>B.thuringiensis</i> var. kurstaki (souche ABTS-351) (11A)	525 à 1 125 g/ha	4 h	0 j																	1	5++	⊕	○	ND+		○		-	-		
BIOPROTEC PLUS (32425)	<b>BfO</b> <i>B.thuringiensis</i> var. kurstaki (souche EVB113-19) (11A)	0,9 à 1,8 L/ha	4 h	0 j																	1	5++	⊕	○	ND+		○		-	-		
BIOTITAN GR (33924)	<i>Beauveria bassiana</i> (souche ANT-03) (Inconnu)	100 à 200 kg/ha	4 h	0 j																		5++	▽	○	ND+				-	-		
ACRAMITE 50 WS (27925)	bifénazate (20D)	567,5 à 851,25 g/ha	12 h 24 h 5 j	14 j																	1	1	14	▽	○	4	▽	○	○	-	Faible	
ALTACOR (28981)	chlorantraniliprole (28)	145 à 285 g/ha	12 h	14 j																	1	3	○	○	92	▽	○	○	Élevée	Élevée		
ALTACOR MAX (34654)	chlorantraniliprole (28)	73 à 143 g/ha	12 h	14 j																	1	3	○	○	92	▽	○	○	Élevée	Élevée		
CLUTCH 50 WDG (29382)	 clothianidine (4A)	100 à 210 g/ha	12 h	24 h		1	1		1					1		2						72	○	♦	213	○	○	♦	Élevée	Élevée		
HARVANTA 50SL (32889)	cyclaniliprole (28)	1,2 à 1,6 L/ha	12 h	7 j	1					1											1	8	⊕	○	145	▽	○	▽	Élevée	Élevée		
NEALTA (31284)	cyflumetofen (25A)	1 L/ha	12 h	14 j																	1	1	1	234	♦	♦	16	▽	○	○	Faible	Faible
SHIP 250 EC (32563) UP-CYDE 2,5 EC (28795)	cyperméthrine (3A)	240 à 245 mL/ha	12 h 7 j	7 j		1		1					1								1	290	▽	♦	183	♦	○	♦	Modérée	Faible		
MAGISTER SC (34544)	fénazaquin (21Ai/39f)	1,75 à 2,34 L/ha	12 h 3 j 7 j 15 j 22 j	7 j 15 j																	1	1	1	124	▽	▽	129	♦	○	▽	Modérée	Faible
SIVANTO PRIME (31452)	flupyradifurone (4D)	500 à 750 mL/ha	12 h 24 h	0 j		1	1															22	⊕	▽	76	○	○	▽	Modérée	Élevée		
VEGOL HUILE DE CULTURE (32408)	<b>BfO</b> huile de canola (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 h 14 j					1	1				1	1						1	1	1	5++	⊕	○	ND+			Faible	-	

Choix de traitements insecticides 2024

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matières actives (Groupes de résistance)	Doses	Délai de réentrée (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Altise à tête rouge (Systema frontalis)	Cicadelle du raisin (Erythroneura comes)	Cicadelles (Cicadellidae)	Coccinelle asiatique (Harmonia axyridis)	Cochenilles farineuses (Pseudococcidae)	Drosophile à ailes tachetées	Ériophyde de la vigne (Colomerus vitis)	Fuligore tacheté (Lycorma delicatula)	Guêpes jaunes	Phylloxéra (Daktulosphaira vitifoliae)	Pucerons	Punaise marbrée (Halyomorpha halys)	Scarabée japonais (Popillia japonica)	Tétranyque à deux points (Tetranychus urticae)	Tétranyque de McDaniel (Tetranychus mcDanieli)	Tétranyque rouge du pommier	Tordeuse de la vigne (Paralobesia viteana)	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité	
																															1
DOKTOR DOOM FORMULE 420 (32819) GENERAL HYDROPONICS SUFFOCOAT (33395) KNOCK DOWN POT-IT RESCUE DE CANNABIS, DE CULTURE, DE PLANTES & JARDIN (34845)	huile de canola (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 h 14 j					1		1			1	1				1	1	1		5++	⊕	⊖	ND+				Faible	-
SUFFOIL-X (33099)	huile minérale (NC)	12,9 L/1 000 L d'eau	12 h	0 j 14 j							2				2				2	2	2		115	⊕	⊖	132	⊖	⊖	⊕	Élevée	Faible
DOUBLE DOWN (33589)	huile minérale (NC)	10 L/ha	12 h	0 j 14 j							2				2				2	2	2		115	⊕	⊖	132	⊖	⊖	⊕	Élevée	Faible
PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E (27666)	huile minérale (NC)	10 L/ha	12 h	14 j			2	2			2				2				2	2	2		115	⊕	⊖	132	⊖	⊖	⊕	Élevée	Faible
ADMIRE 240 (24094)	imidaclopride (4A)	175 à 200 mL/ha	12 h	0 j			1	1										1					8	⊕	⊖	211	⊕	⊕	⊖	Élevée	Élevée
SURROUND WP (27469)	kaolin (NC)	25 à 50 kg/ha	0 j	0 j			2	2															ND+	⊕	⊖	1++				-	-
MALATHION 85 E (8372)	malathion (1B)	880 mL/ha	12 h 4 j 5 j	3 j			1	1	1	1					1				1	1	1		95	⊕	⊖	144	⊖	⊕	⊖	Faible	Faible
INTREPID (27786)	méthoxyfénozide (18)	0,6 L/ha	12 h	30 j																	1		18	⊕	⊖	92	⊕	⊕	⊕	Élevée	Élevée
AMBUSH 500EC (14882)	perméthrine (3A)	140 à 275 mL/ha	12 h 48 h 15 j	21 j			1														1		232	⊖	⊖	196	⊖	⊕	⊖	Faible	Faible
PERM-LIP (28877) POUNCE 384 EC (16688) IPCO SYNCRO (33838)	perméthrine (3A)	175 à 360 mL/ha	12 h 48 h 15 j	21 j			1														1		232	⊖	⊖	196	⊖	⊕	⊖	Faible	Faible
ISOMATE-GBM PLUS (27525)	Phéromone de la tordeuse de la vigne (S.O.)	500 à 1 000 pièges/ha	4 h	S.O.																	1		ND+			1++				-	-
PYGANIC CROP PROTECTION EC 1,4 II (30164)	pyréthrines (3A)	2,32 à 4,65 L/ha	12 h	S.O.			1	1							1								92	⊕	⊖	121	⊖	⊕	⊖	Faible	Faible
NEXTER WP (25135)	pyridabène (21A)	300 à 600 g/ha	12 h 30 j 54 j	25 j 30 j							1								1	1	1		13	⊖	⊖	312	⊖	⊕	⊖	Élevée	Faible
NEXTER SC (33433)	pyridabène (21A)	0,5 à 1 L/ha	24 h 30 j 54 j	25 j 30 j							1								1	1	1		27	⊖	⊖	312	⊖	⊕	⊖	Élevée	Faible
SAFER'S (14669)	sel de potassium d'acide gras (NC)	20 L/1 000 L d'eau	4 h	0 j					1						1				1	1	1		5++	⊕	⊖	100	⊖	⊖	⊖	Faible	Faible

Choix de traitements insecticides 2024

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matières actives (Groupes de résistance)	Doses	Délai de réentrée (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Altise à tête rouge (Systema frontalis)	Cicadelle du raisin (Erythroneura comes)	Cicadelles (Cicadellidae)	Coccinelle asiatique (Harmalia axyridis)	Cochenilles farineuses (Pseudococcidae)	Drosophile à ailes tachetées	Ériophyde de la vigne (Colomerus vitis)	Fulgore tacheté (Lycorma delicatula)	Guêpes jaunes	Phylloxéra (Daktulosphaira vitifoliae)	Pucerons	Punaise marbrée (Halyomorpha halys)	Scarabée japonais (Popillia japonica)	Tétranyque à deux points (Tetranychus urticae)	Tétranyque de McDaniel (Tetranychus mcDanieli)	Tétranyque rouge du pommier	Tordeuse de la vigne (Paralobesia viteana)	IRS	Toxicité aiguë	Effets à long terme	IRE	Organismes aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité	
																															1
OPAL (28146) OLEGROW (34535)	sel de potassium d'acide gras (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 j					1		1				1			1	1	1		5++	○	○	100	▼	▼	▼	Faible	Faible	
GENERAL HYDROPONICS EXILE (33394)	sel de potassium d'acide gras (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 j					1		1				1			1	1	1		5++	○	○	100	▼	▼	▼	Faible	Faible	
KOPA (31433)	sel de potassium d'acide gras (NC)	7 à 38 L/ha	4 h	0 j					1		1	2			1			1	1	1		5++	○	○	100	▼	▼	▼	Faible	Faible	
MICROSCOPIC SULPHUR (14653)	soufre (M 02f/Inc.)	3 kg/ha	24 h	24 h 21 j							1											39	ⓘ	○	23	○	▼	○	Modérée	Faible	
KUMULUS DF (18836) COSAVET DF EDGE (31869)MICROTHIOL DISPERSS (29487)	soufre (M 02f/Inc.)	3,4 kg/ha	24 h	24 h 21 j							1											20	ⓘ	○	23	○	▼	○	Modérée	Faible	
DELEGATE (28778)	spinétorame (5)	280 à 350 g/ha	12 h	7 j						1												2	9	▼	○	100	○	○	◆	Faible	Faible
ENTRUST (30382)	spinosad (5)	364 mL/ha	12 h 7 j 15 j	7 j																		2	6	○	○	73	○	○	◆	Modérée	Faible
SUCCESS (26835)	spinosad (5)	182 mL/ha	12 h 7 j 15 j	7 j						1												2	6	○	○	73	○	○	◆	Modérée	Faible
SCORPIO APPÂT (33306)	spinosad (5)	6 à 45 kg/ha	S.O.	7 j						2												2	○	○	73	○	○	◆	Modérée	Faible	
ENVIDOT 240 SC (28051)	spirodiclofène (23)	0,75 L/ha	12 h 48 h	14 j														1	1	1		782	◆	◆	16	▼	○	○	Faible	Faible	
SPIRO SC (34247)	spirodiclofène (23)	0,71 L/ha	12 h 48 h	14 j														1	1	1		782	◆	◆	16	▼	○	○	Faible	Faible	
MOVENTO 240 SC (28953)	spirotrémate (23)	365 à 585 mL/ha	12 h	7 j					1					1								164	◆	◆	1	○	○	○	Faible	Faible	
CLOSER (30826)	sulfoxaflor (4C)	200 à 400 mL/ha	12 h	7 j		2	2															59	ⓘ	◆	20	○	○	▼	Faible	Faible	
VAYEGO 200 SC (33711)	tétraniliprole (28)	225 mL/ha	12 h	14 j																	1	113	◆	◆	171	○	○	◆	Élevée	Élevée	

## AVERTISSEMENTS

Les renseignements présentés dans ce répertoire ne remplacent en aucun temps l'étiquette du fabricant. Toujours lire l'étiquette avant de recommander ou d'utiliser un produit. Les auteurs de SAgE pesticides ne sont pas responsables du maintien de l'intégrité de ce tableau et par le fait même de toute modification subséquente apportée à ce dernier.

## INDICATIONS OU LÉGENDE

### Indices de risque

L'indice de risque est un outil de diagnostic qui permet de faire un suivi des risques liés à l'utilisation des pesticides. Il comprend un volet environnemental (IRE) et un volet santé (IRS). Pour plus d'information, consultez les sites :

[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1504\\_indicrisquespesticides\\_2eedition.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1504_indicrisquespesticides_2eedition.pdf)

<https://www.inspq.qc.ca/publications/1504>

† Les informations disponibles ne permettent pas de calculer des indices de risque pour ce produit.

†† La méthodologie développée pour le calcul des indices de risque ne peut être utilisée pour certains pesticides. Parfois, il est possible d'attribuer des indices provisoires à ces produits lorsque les documents d'évaluation récents contiennent suffisamment d'informations pour conclure que le pesticide présente un risque très faible ou minimal.

\* Les IRS et IRE sont toujours calculés avec les doses maximales d'application du ou des produits composants un traitement.

**IRS** : Cet indice de risque toxicologique et d'impacts potentiels sur la santé tient compte des indices de toxicité aiguë et chronique des pesticides, tout en considérant leur potentiel de persistance et de biodisponibilité. De plus, il considère certaines particularités des préparations commerciales comme la concentration des matières actives, le type de formulation, la dose d'application et l'influence des techniques d'application dans la détermination du risque associé à un produit. Il représente le risque potentiel d'une matière active contenue dans une préparation commerciale donnée et selon son utilisation. Une matière active n'a donc pas nécessairement le même IRS d'une préparation commerciale à une autre.

**IRE** : Cet indice de risque écotoxicologique et d'impacts potentiels sur l'environnement tient compte des propriétés des pesticides qui conditionnent leur devenir et leur comportement dans l'environnement, de leur potentiel écotoxicologique (c'est-à-dire leurs effets toxicologiques pour plusieurs espèces animales ou végétales) et de certaines caractéristiques d'utilisation (dose d'application, type de culture). Les paramètres considérés dans la détermination d'un indice de risque pour l'environnement sont les suivants : l'impact pour les invertébrés terrestres, l'impact sur les oiseaux, l'impact sur les organismes aquatiques, la mobilité, la persistance dans le sol et le potentiel de bioaccumulation. Une matière active n'a donc pas nécessairement le même IRE d'une préparation commerciale à une autre. Également, selon le type d'utilisation (par exemple, culture visée), l'IRE d'une matière active pour une même préparation commerciale peut varier.

### Signification des valeurs des symboles de risque :



Risque extrêmement élevé,



Risque élevé,



Risque modéré,



Risque léger,



Risque faible

\* Les valeurs des symboles de risque pour l'environnement sont calculées et attribuées sur la base des caractéristiques des matières actives selon la dose maximale d'application du ou des produits composants un traitement. Les valeurs des symboles de

### Effet sur les insectes



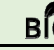

1 = supprime : Réduction constante des populations ou des dommages à un niveau commercialement acceptable. (Tiré de la directive DIR 2003-04 de l'ARLA.) Le terme anglais équivalent est « control ».

2 = réprime : Réduction non constante des populations ou des dommages à un niveau commercialement acceptable, tout en ayant une valeur au niveau de la gestion de la résistance ou en ayant peu ou pas d'effets sur les prédateurs et les parasites des organismes nuisibles. (Tiré de la directive DIR 2003-04 de l'ARLA.) Le terme anglais équivalent est « suppression »






Produit nécessitant une justification agronomique pour être appliqué

**Acariens**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
VEGOL HUILE DE CULTURE (32408)  DOKTOR DOOM FORMULE 420 (32819) GENERAL HYDROPONICS SUFFOCOAT (33395) KNOCK DOWN POT-IT RESCUE DE CANNABIS, DE CULTURE, DE PLANTES & JARDIN (34845)	huile de canola (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 h 14 j	À déterminer	À déterminer	Commencer les applications dès l'apparition des insectes ravageurs. Ce traitement peut être appliqué durant la période de dormance ainsi qu'en été. Diluer 1 L de produit dans 50 L d'eau (solution à 2 %). Appliquer de 700 à 1 900 L de solution /ha pour couvrir uniformément les 2 côtés du feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours.	Utiliser avec prudence lorsque la culture est en floraison. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. <b>Max. 2 applications/an en période de dormance.</b> <b>Max. 4 applications/an en dehors de la période de dormance.</b> DAAR 14 jours = raisin de table. DAAR 0 jour = raisin de cuve. Ne pas appliquer le traitement dans les 30 jours avant ou après l'application de soufre. Ne pas appliquer le traitement association ou suivant une application de captane, folpet ou de cuivre.
SUFFOIL-X (33099)  DOUBLE DOWN (33589)  PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E (27666) 	huile minérale (NC)	12,9 L/1 000L d'eau  10 L/ha	12 h	0 j 14 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dès l'apparition des ravageurs. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau à appliquer pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas appliquer avant une gelée, avant une pluie ni sur des arbres soumis à un stress thermique ou hydrique. Ce traitement permet aussi de lutter contre le blanc.	<b>Max. 8 applications /an.</b> Consulter l'étiquette pour connaître les restrictions concernant l'application d'autres pesticides avant ou après une application d'huile minérale. DAAR = 14 jours pour le raisin de table. DAAR = 0 jour pour le raisin de cuve.

**Acariens**  
**Conseils d'utilisation**


Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
OPAL (28146) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la solution (8 L de produit dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1 900 L /ha. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil ; pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	<b>Max. 3 applications/an.</b> Des applications supplémentaires sont possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dommages aux plants. Ne pas appliquer le traitement dans les 3 jours avant ou après l'application de soufre. Ce produit est incompatible avec les produits MANZATE et DITHANE.
GENERAL HYDROPONICS EXILE (33394)								
OLEGROW (34535) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Diluer 2 L de produit dans 100 L d'eau et appliquer la solution au taux de 700 à 1 900 L /ha. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil : pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	NOTE : La dose /ha sert à calculer les indices de risques. Vérifier phytotoxicité si plus de 3 applications successives du produit. DS 4h <u>Raisin de table</u> , ne pas appliquer lorsque le fruit atteint 6 à 7 mm de diamètre ou utiliser la dose min.
KOPA (31433) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	7 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer (4 à 8 L de produit dans 400 L d'eau), elle varie en fonction du ravageur visé et du stade de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil : pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	NOTE : La dose /ha sert à calculer les indices de risques. <b>Max. 3 applications/an.</b> Ne pas appliquer 3 jours avant ou après l'application de soufre. Produit incompatible avec les matières actives MANZATE et DITHANE.





Altise à tête rouge  
Conseils d'utilisation

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
CYCLANILIPROLE 50SL (32862)	cyclaniliprole (28)	1,2 à 1,6 L/ha	12 h	7 j	À déterminer	À déterminer	<p>Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans 935 à 1 400 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage.</p> <p>Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.</p> <p>Ce traitement permet de lutter contre divers ravageurs. Consulter l'étiquette pour connaître la période d'application recommandée selon l'ennemi visé.</p>	<p>Ce produit est toxique pour les abeilles et pour certains insectes bénéfiques.</p> <p>Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent.</p> <p><b>Max.3 applications /an.</b></p> <p><b>Max. 2 applications successives</b> par 30 jours ou par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent.</p> <p>Pour la génération suivante des ravageurs ciblés, appliquer un insecticide possédant un mode d'action différent.</p> <p>Ne pas appliquer ce produit dans un même champ 2 années consécutives.</p>
HARVANTA 50SL (32889)								



**Complexe des cicadelles**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
ASSAIL 70 WP (27128)	acétamipride (4A)	80 g/ha	12 h	3 j	contact, Ingestion	Systémique	Appliquer dans un min. de 200 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle de 14 jours.	Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent. <b>Max.2 applications /an.</b> Ne pas appliquer au cours de la même saison un insecticide du gr. 4 en application foliaire sur une culture traitée précédemment avec un insecticide du gr. 4 en traitement au sol. DAAR 3 jours = récolte mécanique et DAAR 5 jours = récolte manuelle. DS 5 jours = activités manuelles de récolte, de conduite, d'éclaircissage, de taille, de palissage et d'effeuillage. DS 13 jours = activités d'annélation et de retournement des sarments. DS 12h = toute autre activité.
ACETA 70 WP (33298)			5 j	5 j				
ASSAIL 30 SC (34484)	acétamipride (4A)	165 mL/ha	12 h 5 j 13 j	8 j	contact, Ingestion	Systémique	Appliquer dans un min. de 200 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle de 14 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 2 applications /an.</b> <b>Max. 330 mL de ce produit /ha /an.</b> Ne pas appliquer au cours de la même saison un insecticide du gr. 4 en application foliaire sur une culture traitée précédemment avec un insecticide du gr.4 en traitement au sol. DS 13 jours = activités de bouturage et d'annélation. DS 5 jours = activités manuelles d'émondage, de palissage, d'éclaircissage et d'effeuillage. DS 12h = toute autre activité.
CLUTCH 50 WDG (29382) 	clothianidine (4A)	100 à 140 g/ha	12 h	24 h	contact, Ingestion	Systémique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la dose la plus élevée si l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 1 application /an.</b> <b>Max. 1 application/an</b> d'un insecticide du groupe 4 et 4A (néonicotinoïdes).

**Complexe des cicadelles**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
SIVANTO PRIME (31452)	flupyradifurone (4D)	500 à 750 mL/ha	12 h 24 h	0 j	À déterminer	À déterminer	<p>Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du ravageur visé.</p> <p>Appliquer dans un min. de 100 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage.</p> <p>1h sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement.</p> <p>Au besoin, répéter à un intervalle min. de 10 jours.</p>	<p>Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent.</p> <p><b>Max. 2 L de ce produit /ha /an.</b></p> <p>DS 24h = activités manuelles d'annélation.</p> <p>DS 12h = toute autre activité.</p> <p>Ne pas appliquer de flupyradifurone dans un même champ 2 années consécutives.</p>
PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E (27666) 	huile minérale (NC)	10 L/ha	12 h	14 j	À déterminer	À déterminer	<p>Appliquer dès l'apparition des ravageurs.</p> <p>Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau à appliquer pour couvrir uniformément le feuillage.</p> <p>Au besoin, répéter à intervalle de 10 à 14 jours .</p> <p>Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère.</p> <p>Ne pas appliquer avant une gelée, avant une pluie ni sur des arbres soumis à un stress thermique ou hydrique.</p> <p>Ce traitement permet aussi de lutter contre le blanc.</p>	<p><b>Max. 8 applications /an.</b></p> <p>Consulter l'étiquette pour connaître les restrictions concernant l'application d'autres pesticides précédant ou suivant une application d'huile minérale.</p>
ADMIRE 240 (24094) 	imidaclopride (4A)	175 à 200 mL/ha	12 h	0 j	contact Ingestion	Systémique	<p>Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient.</p> <p>Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage.</p> <p>Au besoin, répéter à un intervalle min. de 14 jours.</p> <p>Contre les cicadelles, appliquer la dose max.</p>	<p>Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison, lorsque les abeilles butinent ou lorsque des ruches sont au champ.</p> <p><b>Max. 2 applications foliaires /an.</b></p> <p>Ne pas appliquer au cours de la même saison une application foliaire d'ADMIRE 240 dans un champ traité précédemment avec un insecticide du gr. 4 au sol.</p> <p>Ne pas appliquer de produits à base d'imidaclopride dans un même champ 2 années consécutives.</p>

**Complexe des cicadelles**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
SURROUND WP (27469) 	kaolin (NC)	25 à 50 kg/ha	0 j	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer dans 1 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage, sans atteindre le point de ruissellement. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer la dose max. lors des premières applications et il est possible d'appliquer la dose min. lors des applications suivantes.	Ce produit peut modifier les paramètres de récolte et retarder la maturité des raisins. <u>Raisins de cuve</u> : les traitements faits jusqu'à la véraison adhérent moins bien sur les baies que ceux faits après la véraison. <u>Raisins de table</u> : éviter d'appliquer après la floraison, car ce produit peut laisser des résidus blancs non désirables sur les fruits. Le fait d'appliquer de l'eau avec un pulvérisateur conventionnel avant la récolte peut contribuer à diminuer les résidus de produit sur les fruits.
MALATHION 85 E (8372)	malathion (1B)	880 mL/ 1000 L d'eau	12 h 4 j 5 j	3 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dans un max. de 1 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max 1 application /an.</b> DS 5 jours = activités manuelles d'annélation ou de retournement des sarments. DS 4 jours = conduite, palissage, d'effeuillage, de taille et d'éclaircissage. DS 12h = toute autre activité. DAAR 3 jours = récolte mécanique. DAAR 4 jours = récolte manuelle.
PYGANIC CROP PROTECTION EC 1,4 II (30164) 	pyréthrines (3A)	2,32 à 4,65 L/ha	12 h	S.O.	contact, ingestion	Non systémique	Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.	<b>Max. 8 applications/an.</b> Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Appliquer en soirée ou tôt le matin pour éviter de nuire aux pollinisateurs.
CLOSER (30826)	sulfoxaflor (4C)	200 à 400 mL/ha	12 h	7 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dans un min. de 100 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est modérée à sévère. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 2 applications/an.</b>



**Cicadelle du raisin  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
SHIP 250 EC (32563)	cyperméthrine (3A)	240 mL/ha	12 h 7 j	7 j	contact, Ingestion	Non systémique	Appliquer dans 100 à 500 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours. Contre la cicadelle du raisin, appliquer dès l'apparition des insectes. Contre la tordeuse de la vigne, appliquer juste avant la floraison. Au besoin, répéter immédiatement après la floraison.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications /an.</b> DS 7 jours = activités d'annélation et de retournement des sarments. DS 12h = toute autre activité.
POUNCE 384 EC (16688)	perméthrine (3A)	175 mL/ha	12 h 48 h 15 j	21 j	contact, Ingestion	Non systémique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 4 applications /an.</b> <b>Max. 1440ml /ha/an.</b> DS 15 jours = activités d'annélation et d'écimage-rognage. DS 48h = activités de conduite, de palissage et d'effeuillage. DS 12h = toute autre activité.
PERM-UP (28877)								Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 4 application/an.</b> <b>Max. 1100ml /ha/an.</b> DS 15 jours = activités d'annélation et d'écimage-rognage. DS 48h = activités de conduite, de palissage et d'effeuillage. DS 12h = toute autre activité.
IPCO SYNCRO (33838)								
AMBUSH 500EC (14882)		140 mL/ha						





**Coccinelle asiatique  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
UP-CYDE 2,5 EC (28795)	cyperméthrine (3A)	245 mL/ha	12 h 7 j	48 h 7 j	contact, ingestion	Non systémique	Uniquement sur du raisin de cuve. Appliquer dans un min. de 400 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications si récolte mécanique.</b> <b>Max. 2 application si récolte manuelle.</b> DS 7 jours = activités d'annélation et de retournement des sarments. DS 12h = toute autre activité. DAAR 48h = récolte mécanique. DAAR 7 jours =récolte manuelle.
SHIP 250 EC (32563)								
MALATHION 85 E (8372)	malathion (1B)	880 mL/ha	12 h 4 j 5 j	3 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer avant la récolte dans un min. de 500 L d'eau /ha lorsque le seuil d'intervention est atteint.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max 1 application /an.</b> DS 5 jours = activités manuelles d'annélation ou de retournement des sarments. DS 4 jours = conduite, palissage, d'effeuillage, de taille et d'éclaircissage. DS 12h = toute autre activité. DAAR 3 jours = récolte mécanique. DAAR 4 jours = récolte manuelle.

**Cochenille farineuse  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de résecrété (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
CLUTCH 50 WDG (29382) 	clothianidine (4A)	140 à 210 g/ha	12 h	24 h	contact, ingestion	Systemique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage.	Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 1 application /an.</b> <b>Max. 1 application/an</b> d'un insecticide du groupe 4 et 4A (néonicotinoïdes).
VEGOL HUILE DE CULTURE (32408) 	huile de canola (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 h 14 j	À déterminer	À déterminer	Commencer les applications dès l'apparition des insectes ravageurs. Ce traitement peut être appliqué durant la période de dormance ainsi qu'en été. Diluer 1 L de produit dans 50 L d'eau (solution à 2 %). Appliquer de 700 à 1 900 L de solution /ha pour couvrir uniformément les 2 côtés du feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours.	Utiliser avec prudence lorsque la culture est en floraison. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. <b>Max. 2 applications/an en période de dormance.</b> <b>Max. 4 applications/an en dehors de la période de dormance.</b> DAAR 14 jour = raisin de table. DAAR 0 jour = raisin de cuve. Ne pas appliquer 30 jours avant ou après l'application de soufre. Ne pas appliquer avant ou après une application de captane, folpet ou de cuivre.
KNOCK DOWN POT-IT RESCUE DE CANNABIS, DE CULTURE, DE PLANTES & JARDIN (34845)								
DOKTOR DOOM FORMULE 420 (32819)								
GENERAL HYDROPONICS SUFFOCOAT (33395)								
MALATHION 85 E (8372)	malathion (1B)	880mL/1 000L d'eau	12 h 4 j 5 j	3 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dans un max. de 1 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max 1 application /an.</b> DS 5 jours = activités manuelles d'annélation ou de retournement des sarments. DS 4 jours = conduite, palissage, d'effeuillage, de taille et d'éclaircissage. DS 12h = toute autre activité. DAAR 3 jours = récolte mécanique. DAAR 4 jours = récolte manuelle.

**Cochenille farineuse  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
SAFER'S (14669) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	20 L/1 000 L d'eau	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Aucune condition de succès particulière.	Aucune mise en garde particulière.
OPAL (28146) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la solution (8 L de produit dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1 900 L /ha. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil ; pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	<b>Max. 3 applications/an.</b> Des applications supplémentaires sont possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dommages aux plants. Ne pas appliquer le traitement dans les 3 jours avant ou après l'application de soufre. Ce produit est incompatible avec le MANZATE et le DITHANE.
GENERAL HYDROPONICS EXILE (33394)								NOTE : La dose /ha sert à calculer les indices de risques. Vérifier phytotoxicité si plus de 3 applications successives du produit. <u>Raisin de table</u> : ne pas appliquer lorsque le fruit atteint 6 à 7 mm de diamètre ou utiliser la dose min.
OLEGROW (34535) 								
KOPA (31433) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	7 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer (4 à 8 L de produit dans 400 L d'eau), elle varie en fonction du ravageur visé et du stade de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil ; pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	NOTE : La dose /ha sert à calculer les indices de risques. <b>Max. 3 applications/an.</b> Ne pas appliquer 3 jours avant ou après l'application de soufre. Produit incompatible avec le MANZATE et le DITHANE.




**Cochenille farineuse**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de sécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
MOVENTO 240 SC (28953)	spirotétramate (23)	365 à 585 mL/ha	12 h	7 j	Ingestion	Systémique	<p>Appliquer sur des vignes matures.</p> <p>Appliquer dans un min. de 500 L d'eau/ha lorsque les données de dépistage le justifient.</p> <p>Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du ravageur visé et du niveau d'infestation.</p> <p>Au besoin, répéter à un intervalle min. de 30 jours.</p>	<p>Ne pas appliquer sur les raisins de table.</p> <p>Consulter l'étiquette pour connaître la dose max. à appliquer/an.</p>





**Drosophile à ailes tachetées**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
CYCLANILIPROLE 50SL (32862)	cyclaniliprole (28)	1,2 à 1,6 L/ha	12 h	7 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans 935 à 1 400 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours. Ce traitement permet de lutter contre divers ravageurs. Consulter l'étiquette pour connaître la période d'application recommandée selon l'ennemi visé.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max.3 applications /an.</b> <b>Max. 2 applications successives</b> par 30 jours ou par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent. Pour la génération suivante des ravageurs ciblés, appliquer un insecticide possédant un mode d'action différent. Ne pas appliquer ce produit dans un même champ 2 années consécutives.
HARVANTA 50SL (32889)								
DELEGATE (28778)	spinétorame (5)	350 g/ha	12 h	7 j	contact, ingestion	Non systémique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à un intervalle de 5 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications/an.</b>
SUCCESS (26835)	spinosad (5)	182 mL/ha	12 h 7 j 15 j	7 j	contact, ingestion	Non systémique	Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle de 7 à 10 jours. 48hsans pluie sont nécessaires pour assurer l'efficacité du traitement. Contre la tordeuse de la vigne, effectuer la première application au moment de l'éclosion des oeufs.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications/an.</b> DS 15 jours = activités d'annélation ou de palissage. DS 7 jours = activités manuelles de tuteurage, palissage, récolte, d'élagage ou d'éclaircissage. DS 12h = toute autre activité.


**Drosophile à ailes tachetées**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
SCORPIO APPÂT (33306) 	spinosad (5)	6 à 45 kg/ha	S.O.	7 j	contact, ingestion	Non systémique	Appliquer à la base des plants. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du ravageur visé et du degré d'infestation. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Au besoin, répéter à un intervalle de 28 jours. Répéter après une forte pluie ou une irrigation excessive.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications/an.</b>

**Ériophyide de la vigne  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
MICROSCOPIC SULPHUR (14653) 	soufre (M 02f/Inc.)	3 kg/ha	24 h	24 h 21 j	contact	Non systémique	Ne pas appliquer sur les variétés sensibles au soufre. Appliquer en préfloraison dans 3 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à la mi-saison.	<p>Ne pas appliquer si une température élevée et un haut taux d'humidité sont prévus dans les 3 jours suivants. Utiliser avec prudence lorsque la culture est en floraison.</p> <p><b>Max. 8 applications/an.</b></p> <p>Consulter l'étiquette pour connaître les restrictions concernant l'application d'autres pesticides avant, pendant ou après une application de soufre.</p> <p>Ne pas appliquer dans les 30 jours qui suivent l'application d'huile.</p> <p>DAAR 21 jours = raisin de cuve. DAAR 24h = raisin de table.</p>
KUMULUS DF (18836) 		3,4 kg/ha						
COSAVET DF EDGE (31869) 								
MICROTHIOL DISPERS (29487) 		<p><b>Max. 8 applications/an.</b></p> <p>DAAR 21 jours = raisin de cuve. DAAR 24h = raisin de table.</p> <p>Conditions augmentant les risques de phytotoxicité : température à l'ombre &gt; 27 °C et humidité élevée durant 3 jours après le traitement, soleil intense, pluie, gel nocturne, cultures au stade floraison ou cultures et variétés sensibles au soufre.</p> <p>Consulter l'étiquette pour connaître les restrictions concernant l'application d'autres pesticides avant, pendant ou après une application de soufre.</p>						

Fulgore tacheté  
Conseils d'utilisation

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
KOPA (31433) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	7 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	<p>Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer (4 à 8 L de produit dans 400 L d'eau), elle varie en fonction du ravageur visé et du stade de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil : pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.</p>	<p>NOTE : La dose /ha sert à calculer les indices de risques. <b>Max. 3 applications/an.</b> Ne pas appliquer 3 jours avant ou après l'application de soufre. Produit incompatible avec les matières actives MANZATE et DITHANE.</p>



**Guêpe**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
UP-CYDE 2,5 EC (28795)	cyperméthrine (3A)	245 mL/ha	12 h 7 j	48 h 7 j	contact, ingestion	Non systémique	Uniquement sur du raisin de cuve. Appliquer dans un min. de 400 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications si récolte mécanique.</b> <b>Max. 2 application si récolte manuelle.</b> DS 7 jours = activités d'annélation et de retournement des sarments. DS 12h = toute autre activité. DAAR 48h = récolte mécanique DAAR 7 jours =récolte manuelle.
SHIP 250 EC (32563)								

**Phylloxéra**  
Conseils d'utilisation





Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
ASSAIL 70 WP (27128)	acétamipride (4A)	80 g/ha	12 h 5 j 13 j	3 j	contact, Ingestion	Systemique	Appliquer dans un min. de 200 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle de 14 jours.	<p>Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent.</p> <p><b>Max.2 applications /an.</b></p> <p>Ne pas appliquer au cours de la même saison un insecticide du groupe 4 en application foliaire sur une culture traitée précédemment avec un insecticide du groupe 4 en traitement au sol.</p> <p>DAAR 3 jours = récolte mécanique et</p> <p>DAAR 5 jours = récolte manuelle.</p> <p>DS 5 jours = activités manuelles de récolte, de conduite, d'éclaircissage, de taille, de palissage et d'effeuillage.</p> <p>DS 13 jours = activités d'annélation et de retournement des sarments.</p> <p>DS 12h = toute autre activité.</p>
ACETA 70 WP (33298)				5 j				
ASSAIL 30 SC (34484)		165 mL/ha		8 j				

**Phylloxéra**  
**Conseils d'utilisation**




Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
CLUTCH 50 WDG (29382) 	clothianidine (4A)	140 à 210 g/ha	12 h	24 h	contact, Ingestion	Systemique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage.	Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 1 application /an.</b> <b>Max. 1 application/an</b> d'un insecticide du groupe 4 et 4A (néonicotinoïdes).
VEGOL HUILE DE CULTURE (32408) 	huile de canola (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 h 14 j	À déterminer	À déterminer	Commencer les applications dès l'apparition des insectes ravageurs. Ce traitement peut être appliqué durant la période de dormance ainsi qu'en été. Diluer 1 L de produit dans 50 L d'eau (solution à 2 %). Appliquer de 700 à 1 900 L de solution /ha pour couvrir uniformément les 2 côtés du feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours.	Utiliser avec prudence lorsque la culture est en floraison. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. <b>Max. 2 applications/an en période de dormance.</b> <b>Max. 4 applications/an en dehors de la période de dormance.</b> DAAR 14 jours = raisin de table. DAAR 0 jour = raisin de cuve. Ne pas appliquer 30 jours avant ou après l'application de soufre. Ne pas appliquer en association ou suivant une application de captane, folpet ou de cuivre.
DOKTOR DOOM FORMULE 420 (32819)								
GENERAL HYDROPONICS SUFFOCOAT (33395)								
KNOCK DOWN POT-IT RESCUE DE CANNABIS, DE CULTURE, DE PLANTES & JARDIN (34845)								
MOVENTO 240 SC (28953)	spirotétramate (23)	365 à 585 mL/ha	12 h	7 j	Ingestion	Systemique	Appliquer sur des vignes matures. Appliquer dans un min. de 500 L d'eau/ha lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du ravageur visé et du niveau d'infestation. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 30 jours.	<u>Ne pas appliquer sur les raisins de table.</u> Consulter l'étiquette pour connaître la dose max. à appliquer/an de ce produit.





**Puceron**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
VEGOL HUILE DE CULTURE (32408)  DOKTOR DOOM FORMULE 420 (32819) GENERAL HYDROPONICS SUFFOCOAT (33395) KNOCK DOWN POT-IT RESCUE DE CANNABIS, DE CULTURE, DE PLANTES & JARDIN (34845)	huile de canola (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 h 14 j	A déterminer	A déterminer	Commencer les applications dès l'apparition des insectes ravageurs. Ce traitement peut être appliqué durant la période de dormance ainsi qu'en été. Diluer 1 L de produit dans 50 L d'eau (solution à 2 %). Appliquer de 700 à 1 900 L de solution /ha pour couvrir uniformément les 2 côtés du feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours.	Utiliser avec prudence lorsque la culture est en floraison. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. <b>Max. 2 applications/an en période de dormance.</b> <b>Max. 4 applications/an en dehors de la période de dormance.</b> DAAR 14 jours = raisin de table. DAAR 0 jour = raisin de cuve. Ne pas appliquer 30 jours avant ou après l'application de soufre. Ne pas appliquer le traitement en association ou suivant une application de captane, folpet ou de cuivre.
SUFFOIL-X (33099)  DOUBLE DOWN (33589)  PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION (27666) 	huile minérale (NC)	12,9 L/1 000 L d'eau 10 L/ha	12 h	0 j 14 j 14 j	A déterminer	A déterminer	Appliquer dès l'apparition des ravageurs. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau à appliquer pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas appliquer avant une gelée, avant une pluie ni sur des arbres soumis à un stress thermique ou hydrique. Ce traitement permet aussi de lutter contre le blanc.	<b>Max. 8 applications /an.</b> Consulter l'étiquette pour connaître les restrictions concernant l'application d'autres pesticides avant ou après une application d'huile minérale. DAAR = 14 jours pour le raisin de table. DAAR = 0 jour pour le raisin de cuve. <b>Max. 8 applications /an.</b> Consulter l'étiquette pour connaître les restrictions concernant l'application d'autres pesticides précédant ou suivant une application d'huile minérale.


**Puceron**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
MALATHION 85 E (8372)	malathion (1B)	880 mL/1000 L d'eau	12 h 4 j 5 j	3 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dans un max. de 1 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max 1 application /an.</b> DS 5 jours = activités manuelles d'annélation ou de retournement des sarments. DS 4 jours = conduite, palissage, d'effeuillage, de taille et d'éclaircissage. DS 12h = toute autre activité. DAAR 3 jours = récolte mécanique. DAAR 4 jours = récolte manuelle.
PYGANIC CROP PROTECTION EC 1.4 II (30164) 	pyréthrines (3A)	2,32 à 4,65 L /ha	12 h	S.O.	contact, ingestion	Non systémique	Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.	<b>Max. 8 applications/an.</b> Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Appliquer en soirée ou tôt le matin pour éviter de nuire aux pollinisateurs.
SAFER'S (14669) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	20 L/1 000 L d'eau	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Aucune condition de succès particulière.	Aucune mise en garde particulière.
OPAL (28146) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la solution (8 L de produit dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1 900 L /ha. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil ; pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	<b>Max. 3 applications/an.</b> Des applications supplémentaires sont possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dommages aux plants. Ne pas appliquer le traitement dans les 3 jours avant ou après l'application de soufre. Ce produit est incompatible avec le MANZATE et le DITHANE.
GENERAL HYDROPONICS EXILE (33394)								





**Puceron**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
OLEGROW (34535) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	14 à 38 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la solution (8 L de produit dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1 900 L /ha. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil ; pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	NOTE : La dose /ha sert à calculer les indices de risques. Vérifier phytotoxicité si plus de 3 applications successives du produit. DS 4h <u>Raisin de table</u> : ne pas appliquer lorsque le fruit atteint 6 à 7 mm de diamètre ou utiliser la dose min.
KOPA (31433) 		7 à 38 L/ha					Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer (4 à 8 L de produit dans 400 L d'eau), elle varie en fonction du ravageur visé et du stade de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer le traitement en plein soleil : pulvériser tôt le matin, en soirée ou lorsque le temps est couvert.	NOTE : La dose /ha sert à calculer les indices de risques. <b>Max. 3 applications/an.</b> Ne pas appliquer 3 jours avant ou après l'application de soufre. Produit incompatible avec le MANZATE et le DITHANE.

**Punaise marbrée**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de rsécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
CLUTCH 50 WDG (29382) 	clothianidine (4A)	210 g/ha	12 h	24 h	contact, Ingestion	Systemique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage.	Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 1 application /an.</b> <b>Max. 1 application/an</b> d'un insecticide du groupe 4 et 4A (néonicotinoïdes).

**Tétranyques**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de sécurité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
SUFFOIL-X (33099) 	huile minérale (NC)	12,9 L/1 000 L d'eau	12 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dès l'apparition des ravageurs. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau à appliquer pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère.	<b>Max. 8 applications /an.</b> Consulter l'étiquette pour connaître les restrictions concernant l'application d'autres pesticides avant ou après une application d'huile minérale. DAAR = 14 jours pour le raisin de table. DAAR = 0 jour pour le raisin de cuve.
DOUBLE DOWN (33589) 		10 L/ha		14 j				
PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E (27666) 				Ne pas appliquer avant une gelée, avant une pluie ni sur des arbres soumis à un stress thermique ou hydrique. Ce traitement permet aussi de lutter contre le blanc.				
MALATHION 85 E (8372)	malathion (1B)	880 mL/1000 L d'eau	12 h 4 j 5 j	3 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dans un max. de 1 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max 1 application /an.</b> DS 5 jours = activités manuelles d'annélation ou de retournement des sarments. DS 4 jours = conduite, palissage, d'effeuillage, de taille et d'éclaircissage. DS 12h = toute autre activité. DAAR 3 jours = récolte mécanique. DAAR 4 jours = récolte manuelle.
SAFER'S (14669) 	sel de potassium d'acide gras (NC)	20 L/1 000 L d'eau	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Aucune condition de succès particulière.	Aucune mise en garde particulière.

**Tétranyques rouges et tétranyques à deux points**  
Conseils d'utilisation

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
AGRI-MEK SC (31607)	abamectine (6)	130 à 265 mL/ha	12 j 13 j 21 j	28 j	contact, Ingestion	Systémique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du degré d'infestation. Appliquer dans un min. de 470 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter après un intervalle de 21 jours. L'ajout d'un adjuvant est recommandé, consulter l'étiquette pour connaître le produit et la dose suggérés.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 2 applications /an.</b> DS 21 jours = activités manuelles d'annélation, de positionnement des pousses ou de retournement des sarments. DS 13 jours = activités manuelles de tuteurage, d'éclaircissage, d'élagage, de palissage et d'effeuillage. DS 12 h = activités de dépistage et de désherbage manuel.
ACRAMITE 50 WS (27925)	bifénazate (20D)	567,5 à 851,25 g/ha	12 h 24 h 5 j	14 j	contact	Non systémique	Appliquer dès l'apparition des acariens. Diluer 3 sachets hydrosolubles dans 800 L d'eau pour 0,8 ha ce qui équivaut à 15 sachets hydrosolubles dans 4 000 L d'eau pour 4 ha Note: ce produit agit principalement sur les acariens au stade mobile. Noter qu'à cette dose le produit contrôle aussi le tétranyque à deux points.	<b>Max. 1 application /an.</b> DS 24h = taille, tuteurage, effeuillage ou éclaircissage. DS 5 jours = activités de retournement, de palissage ou d'annélation. DS 12h = toute autre activité.
NEALTA (31284)	cyflumetofen (25A)	1 L/ha	12 h	14 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Débuter les applications dès l'apparition des tétranyques. Appliquer dans un min. de 500 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 14 jours. <b>1 heure sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement.</b>	<b>Max. 2 applications /an.</b>

**Tétranyques rouges et tétranyques à deux points**  
Conseils d'utilisation

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de résecrétion (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
MAGISTER SC (34544)	fénazaquin (21Ai/39f)	1,75 à 2,34 L/ha	12 h 3 j 7 j 15 j 22 j	7 j 15 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer dans un min. de 500 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage et les fruits. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître le produit et la dose suggérés.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Si une application doit être faite pendant la floraison, appliquer en soirée pour éviter de nuire aux pollinisateurs. <b>Max. 1 application /an.</b> <b>Max. 2,63 L de ce produit /ha.</b> DS 3 jours = activités d'irrigation manuelle. DS 7 jours = activités d'éclaircissage manuel. DS 15 jours = activités de conduite et de palissage. DS 22 jours = activités d'annélation du raisin de table. DS 12h = toute autre activité. DAAR 7 jours = récolte mécanique. DAAR 15 jours = récolte manuelle.
NEXTER WP (25135)	pyridabène (21A)	300 à 600 g/ha	12 h 30 j 54 j	25 j 30 j	contact	Non systémique	Appliquer dans 500 à 2 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 1 application/an.</b> DS 54 jours = activités manuelles d'annélation et de retournement des sarments. DS 30 jours = activités manuelles de tuteurage, d'éclaircissage, d'élagage, de palissage et d'effeuillage. DS 12h = toute autre activité. DAAR 25 jours = récolte mécanique impliquant aucun contact humain avec la culture. DAAR 30 jours = récolte manuelle.

**Tétranyques rouges et tétranyques à deux points**  
Conseils d'utilisation




Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de résecrétité (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Mises en garde
NEXTER SC (33433)	pyridabène (21A)	0,5 à 1L/ha	24 h 30 j 54 j	25 j 30 j	contact	Non systémique	Appliquer dans un min. de 1 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent <b>Max. 1 application/an.</b> DS 54 jours = activités manuelles d'annélation et de retournement des sarments. DS 30 jours = activités manuelles de tuteurage, d'éclaircissage, d'égavage, de palissage et d'effeuillage. DS 24h = toute autre activité. DAAR 25 jours = récolte mécanique impliquant aucun contact humain avec la culture. DAAR 30 jours = récolte manuelle.
ENVIDOR 240 SC (28051)	spirodiclofène (23)	0,75 L/ha	12 h 48 h	14 j	contact	Non systémique	Appliquer uniquement en postfloraison. Appliquer dans un min. de 1 000 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison. <b>Max. 1 application /an.</b> DS 48h = activités d'annélation et de mûrissement. DS 12h = toute autre activité.
SPIRO SC (34247)		0,71 L/ha						



Tordeuse de la vigne  
Conseils d'utilisation

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
ASSAIL 70 WP (27128)	acétamipride (4A)	80 g/ha	12 h 5 j 13 j	3 j	contact, Ingestion	Systémique	Appliquer dans un min. de 200 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle de 14 jours.	Ne pas appliquer lorsque les abeilles butinent. <b>Max.2 applications /an.</b> Ne pas appliquer au cours de la même saison un insecticide du groupe 4 en application foliaire sur une culture traitée précédemment avec un insecticide du groupe 4 en traitement au sol. DAAR 3 jours = récolte mécanique et DAAR 5 jours = récolte manuelle. DS 5 jours = activités manuelles de récolte, de conduite, d'éclaircissage, de taille, de palissage et d'effeuillage. DS 13 jours = activités d'annélation et de retournement des sarments. DS 12h = toute autre activité.
ACETA 70 WP (33298)				5 j				
ASSAIL 30 SC (34484)		165 mL/ha		8 j				

**Tordeuse de la vigne**  
**Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
XENTARI WG (31557) 	<i>B.thuringiensis</i> var. <i>aizawai</i> (11A)	500 à 1 000 g/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient de préférence en soirée ou par temps nuageux. Débuter les applications lorsque les têtes noires des larves sont visibles dans les oeufs, soit environ 2 jours avant leur éclosion. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage, sans toutefois atteindre le point de ruissellement. Au besoin, répéter à un intervalle de 7 à 10 jours.	Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 6 applications /an.</b>
DIPEL 2X DF (26508) 	<i>B.thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i> (souche ABTS-351) (11A)	525 à 1 125 g /ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître le type de produit et la dose suggérés. Appliquer la dose max. lorsque le vol des adultes commence, avant l'éclosion des œufs. Contre la tordeuse le traitement doit viser les 1ers stades larvaires et être appliqué avant l'apparition de dommages. Appliquer la dose max. dans 600 L d'eau /ha. Au besoin, répéter à intervalle de 3 à 14 jours.	Consulter l'étiquette pour connaître le nombre max. d'applications par saison de croissance, il varie en fonction du ravageur visé.
BIOPROTEC PLUS (32425) 	<i>B. thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i> (souche EVB113-19) (11A)	1,8 L/ha	4 h	0 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau à appliquer. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. L'ajout d'un agent mouillant est recommandé. Contre la tordeuse de la vigne, appliquer avant l'éclosion des œufs et après l'observation d'adultes volants. Au besoin, répéter après un intervalle de 7 à 10 jours.	Consulter l'étiquette pour connaître le nombre max. d'applications/an, il varie en fonction du ravageur visé.



**Tordeuse de la vigne  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
ALTACOR (28981)	chlorantraniliprole (28)	145 à 285 g /ha	12 h	14 j	contact, Ingestion	Non systémique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du ravageur visé. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans un min. de 450 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage. contre la tordeuse de la vigne, appliquer après le début du vol des adultes et avant l'éclosion des oeufs. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 10 jours. Contre le scarabée japonais, appliquer dès que les premiers signes d'alimentation sont observés. Au besoin, répéter à intervalle de 7 à 14 jours.	Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. <b>Max. 3 applications /an.</b> <b>Max. 645 g du produit ALCATOR /ha /an.</b> <b>Max 324 g du produit ALCATOR MAX /ha /an.</b> <b>Max. 2 applications successives</b> par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent. Ne pas appliquer de produits à base de chlorantraniliprole dans un même champ 2 années consécutives.
ALTACOR MAX (34654)		73 à 143 g /ha						
CYCLANILIPROLE 50SL (32862)	cyclaniliprole (28)	1,2 à 1,6 L/ha	12 h	7 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Appliquer la dose max. lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans 935 à 1 400 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours. Ce traitement permet de lutter contre divers ravageurs. Consulter l'étiquette pour connaître la période d'application recommandée selon l'ennemi visé.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max.3 applications /an.</b> <b>Max. 2 applications successives</b> par 30 jours ou par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent. Pour la génération suivante des ravageurs ciblés, appliquer un insecticide possédant un mode d'action différent. Ne pas appliquer ce produit dans un même champ 2 années consécutives.
HARVANTA 50SL (32889)								

**Tordeuse de la vigne  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
SHIP 250 EC (32563)	cyperméthrine (3A)	240 mL/ha	12 h 7 j	7 j	contact, Ingestion	Non systémique	Appliquer dans 100 à 500 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours. Contre la tordeuse de la vigne, appliquer juste avant la floraison. Au besoin, répéter immédiatement après la floraison.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications /an.</b> DS 7 jours = activités d'annélation et de retournement des sarments. DS 12h = toute autre activité.
INTREPID (27786)	méthoxyfénoside (18)	0,6 L/ha	12 h	30 j	contact, Ingestion	Non systémique	Appliquer dans un min. de 500 L d'eau /ha pour couvrir uniformément le feuillage et les fruits lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à intervalle de 10 à 14 jours. Contre la tordeuse de la vigne, le traitement doit viser les œufs en éclosion.	<b>Max. 2 L de ce produit /ha /an.</b> Ne pas appliquer de produits à base de méthoxyfénoside dans un même champ 2 années consécutives.
AMBUSH 500EC (14882)	perméthrine (3A)	275 mL/ha	12 h 48 h 15 j	21 j	contact, Ingestion	Non systémique	Appliquer lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 7 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 4 applications /an.</b> <b>Max. 1100ml /ha/an.</b> DS 15 jours = activités d'annélation et d'écimage-rognage. DS 48h = activités de conduite, de palissage et d'effeuillage. DS 12h = toute autre activité.
PERM-UP (28877)		360 mL/ha						
POUNCE 384 EC (16688)								
IPCO SYNCRO (33838)								

**Tordeuse de la vigne  
Conseils d'utilisation**

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
ISOMATE-GBM PLUS (27525) 	Phéromone de la tordeuse de la vigne (S.O.)	500 à 1 000 pièges/ha	4 h	S.O.	A déterminer	A déterminer	Installer les diffuseurs au printemps avant l'émergence des papillons adultes. Attacher les diffuseurs au plus haut fil de fer de support. Consulter l'étiquette pour connaître les périodes de traitement et la dose à appliquer et pour connaître les recommandations particulières d'applications dans les vignobles avoisinants.	Porter des gants pour manipuler les pièges.
DELEGATE (28778)	spinétorame (5)	280 g/ha	12 h	7 j	contact, Ingestion	Non systémique	Coordonner les applications afin qu'elles coïncident avec l'éclosion des oeufs à chaque génération. Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage. Au besoin, répéter à un intervalle min. de 5 jours.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. <b>Max. 3 applications/an.</b>
ENTRUST (30382) 	spinosad (5)	364 mL/ha	12 h 7 j 15 j	7 j	contact, Ingestion	Non systémique	Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle de 7 jours. Contre la tordeuse de la vigne, effectuer la première application au moment de l'éclosion des oeufs.	Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Max. 3 applications/an. DS 15 jours = activités d'annélation ou de palissage. DS 7 jours = activités manuelles de tuteurage, palissage, récolte, d'élagage ou d'éclaircissage. DS 12h = toute autre activité.
SUCCESS (26835)		182 mL/ha					Appliquer dans suffisamment d'eau pour couvrir uniformément le feuillage lorsque les données de dépistage le justifient. Au besoin, répéter à un intervalle de 7 à 10 jours. 48h sans pluie sont nécessaires pour assurer l'efficacité du traitement. Contre la tordeuse de la vigne, effectuer la première application au moment de l'éclosion des oeufs.	

Tordeuse de la vigne  
Conseils d'utilisation

Produits commerciaux (numéro homologation)	Matière active (groupe de résistance)	Dose	Délai de réassurance (DS)	Délai avant récolte (DAAR)	Comportement sur le champignon	Comportement sur la culture	Conditions de succès	Conditions de succès
VAYEGO 200 SC (33711)	tétraniliprole (28)	225 mL/ha	12 h	14 j	À déterminer	À déterminer	Appliquer après la floraison dans un min. de 450 L d'eau /ha pour couvrir uniformément la culture lorsque les données de dépistage le justifient. Le traitement doit viser le moment juste avant l'éclosion des œufs. Au besoin, répéter à un intervalle de 7 à 10 jours. 1h sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement.	Ne pas appliquer avant ou pendant la floraison. <b>Max. 4 applications de ce produit/an.</b> <b>Max. 900 mL de ce produit /ha/an.</b>